NAVIGO ET IMAGINE R REMBOURSÉS JUSQU'À 100 €

Navigo et Imagine R remboursés jusqu'à 100 €



Jusqu'au 17 juin 2020, les abonnés Navigo Annuel, Mois, Senior, Solidarité Mois 75% et 50%, et Imagine R peuvent demander le remboursement de la période du 1er avril au 10 mai 2020.

Créé le : 29/05/2020

Remboursement à demander en ligne

Les abonnés Navigo Annuel, Mois, Solidarité Mois, Senior et Imagine R peuvent demander leur rembours ement **du 20 mai au 17 juin 2020 sur le site** www.mondedommagementnavigo.com. C'est-à-dire la pl ateforme qui a servi au dédommagement consécutif aux grèves de l'hiver 2019-2020.

Il suffit d'indiquer le numéro de son passe et de confirmer ses infos personnelles. Le délai de traitement e st de quelques jours.

Le remboursement s'effectue :

- Par virement si vous réglez votre abonnement par prélèvement automatique
- Par lettre chèque envoyée à votre domicile si vous réglez au comptant

Ile de France Mobilités